



# ICAO

## Neuvième réunion régionale Afrique de l'Accord de collaboration pour la prévention et la gestion des événements de santé publique dans le secteur de l'aviation civile (CAPSCA)

MOMBASA (KENYA)

6 - 9 juin 2023

### BULLETIN D'INFORMATION

#### 1. Lieu

1.1 La neuvième réunion de l'Accord de collaboration pour la prévention et la gestion des événements de santé publique dans le secteur de l'aviation civile (CAPSCA) se tiendra du 6 au 9 juin 2023 au Sarova Whitesands Beach Resort & Spa à Mombasa (Kenya).

#### 1.2 Contacts utiles au Bureau ESAF de l'OACI

<b>Bureau ESAF de l'OACI</b> B.P. 46294, 00100 GPO, Nairobi (Kenya) Tél. : +254 20 7622 395, 7622 396 Courriel : <a href="mailto:icaoesaf@icao.int">icaoesaf@icao.int</a> Site web : <a href="http://www.icao.int/esaf">http://www.icao.int/esaf</a>	<b>M. Elisha Omuya</b> Expert régional AGA — Bureau Afrique orientale et australe de l'organisation de l'aviation civile internationale Courriel : <a href="mailto:EOmuya@icao.int">EOmuya@icao.int</a> Tél. : +(254) 20 7621092 +254733776116	<b>Lilian Ndegwa</b> Assistante administrative, Sections TA/AT/TC/CNS/AGA - Bureau Afrique orientale et australe de l'organisation de l'aviation civile internationale - Nairobi Courriel : <a href="mailto:Lndegwa@icao.int">Lndegwa@icao.int</a> Tél. Bureau : <a href="tel:+254-20-7622395/7622374">+254-20- 7622395/7622374</a>
---	---	---

#### 1.3 Contacts utiles au Bureau WACAF de l'OACI

<b>Bureau WACAF de l'OACI</b> B.P. : 38050 Aéroport International Léopold Sedar Senghor. Dakar- Sénégal  Tél. : +221 33 869 24 24 Courriel : <a href="mailto:icaowacaf@dakar.icao.int">icaowacaf@dakar.icao.int</a> Site web : <a href="http://www.icao.int/wacaf">http://www.icao.int/wacaf</a>	<b>M. Komla Adonko</b> Expert régional AVSEC/FAL, Bureau Afrique occidentale et centrale (WACAF) de l'Organisation de l'aviation civile internationale Courriel : <a href="mailto:kadonko@icao.int">kadonko@icao.int</a> Tél. : +221 33 869 24 22/24 +221 78 600 33 30	<b>Mme Ramatoulaye CISSE</b> Assistante administrative, Sections AVSEC/FAL — AGA, Bureau Afrique occidentale et centrale (WACAF) de l'Organisation de l'aviation civile internationale Tél. : +221 33 869 24 08   Tél. mobile : +221 77 180 58 39 Courriel : <a href="mailto:rcisse@icao.int">rcisse@icao.int</a>  s
---	--	--

#### 2. Inscription

2.1 Les participants doivent s'inscrire en utilisant du formulaire prévu à cet effet et en l'envoyant au Bureau ESAF ou au Bureau WACAF de l'OACI.

#### 3. Séance d'ouverture

3.1 L'ouverture officielle de la réunion aura lieu le 6 juin 2023 à 9 heures, heure d'Afrique de l'Est.

#### **4. Langues de travail, instructions et documentation**

La réunion se déroulera en anglais, avec interprétation simultanée dans les deux langues. La documentation de la réunion sera dématérialisée, et tous les documents seront fournis en ligne à l'adresse : <https://www.icao.int/ESAF/Pages/CAPSCA-AFRICA-2023.aspx>.

Par conséquent, les participants devront se munir de leurs propres ordinateurs portables pour accéder à la (M) documentation.

#### **5. Transport**

##### **5.1 Transport de l'Aéroport à l'hôtel**

Les taxis sont disponibles à l'Aéroport international Moi [MIA] pour le centre-ville et le tarif oscille normalement entre 1500 et 3000 shillings kényans. Toutefois, il est conseillé de s'accorder sur le tarif avec le chauffeur avant de monter à bord. Vous pouvez vous renseigner auprès des bureaux/guichets d'information à l'arrivée. En plus des navettes d'hôtel, des services Uber sont aussi disponibles. Renseignez-vous auprès de votre hôtel pour ce qui est de la navette d'aéroport, y compris d'éventuels frais.

##### **5.2 Transport de l'hôtel au lieu de la réunion**

Les délégués doivent prendre les dispositions pour le transport de leur hôtel jusqu'au lieu de la réunion.

#### **6. Renseignements concernant l'hébergement**

6.1 Les participants doivent réserver eux-mêmes leur hôtel en précisant qu'ils participent à une réunion de l'OACI afin de profiter de tarifs spéciaux négociés. Une liste d'hôtels/lodges recommandés situés à proximité du lieu de la réunion est fournie à la fin du présent bulletin d'information.

#### **7. Visa d'entrée au Kenya**

7.1 Il est recommandé aux participants de vérifier auprès des Ambassades ou des Haut-Commissariats dans leurs pays de résidence s'ils sont exemptés du visa d'entrée au Kenya. Les visas d'entrée au Kenya peuvent être demandés ou obtenus auprès d'un Haut-Commissariat ou d'une Ambassade du Kenya à l'étranger. En déposant la demande de visa, il est conseillé de fournir la lettre d'invitation reçue de l'OACI au Haut-Commissariat ou à l'Ambassade du Kenya, ainsi que d'autres documents qui pourraient être exigés.

Les participants peuvent également demander des visas électroniques en ligne en utilisant le lien suivant : <https://www.ecitizen.go.ke>. Ils doivent procéder comme suit :

- a) Créer un compte comme « Visiteur ».
- b) Une fois que le compte est vérifié, aller à « Directorate of Immigration ».
- c) Remplir la demande de visa électronique.
- d) Sélectionner le type de visa « Single Entry »
- e) Télécharger les documents tels que la Lettre d'invitation à la réunion, la copie du passeport.

- f) Une fois que votre demande est approuvée, imprimer l'approbation du visa électronique.
- g) Les frais de traitement du visa s'élèvent à 50 dollars US.

Il est important de demander les visas d'avance et au moins trois semaines avant le voyage pour éviter les retards et les désagréments.

## 8. Santé

8.1 Il est fortement recommandé aux participants de souscrire une assurance-voyage [y compris l'assurance maladie] pour la durée de leur séjour au Kenya. Ils doivent particulièrement s'assurer que leur police d'assurance est valable au Kenya. En outre, ils doivent se munir de preuves qu'ils disposent d'une assurance maladie/hospitalisation, comme les cartes qui peuvent être présentées aux établissements de santé, en cas de nécessité. Au moment de s'inscrire, les participants sont aussi encouragés à fournir des renseignements sur un membre de leur famille qui peut être contacté, en cas de nécessité.

8.2 Conditions générales de voyage au Kenya fixées par l'Autorité de l'aviation civile du Kenya [KCCA] avec effet à compter du 9 septembre 2022 :

- a) Tous les voyageurs âgés de 12 ans et plus qui entrent sur le territoire du Kenya en passant par l'un des points d'entrée doivent fournir la preuve qu'ils ont été vaccinés contre la COVID-19 ou présenter un test PCR négatif contre la COVID-19 datant de moins de 72 heures avant leur départ. N.B. : « Être vacciné » signifie que le voyageur a reçu toutes les doses prescrites du vaccin concerné dont la dernière dose a été administrée au moins quatorze [14] jours avant l'arrivée [le jour de la vaccination n'étant pas compris].
- b) Les voyageurs âgés de moins de douze [12] ans sont exemptés de l'obligation de présenter un certificat de vaccination ou un test PCR négatif avant le départ.
- c) Tout voyageur âgé de plus de douze [12] ans qui arrive à l'un des points d'entrée sans aucune preuve de vaccination ou un test PCR négatif, ou qui présente les symptômes de la grippe est soumis à un test antigénique payant à ses frais d'un montant de 30 dollars US.
- d) Tout voyageur testé négatif à l'antigène rapide sera soumis au test PCR à l'entrée d'un montant de 50 dollars US à ses frais et « s'autoconfinera » conformément aux orientations du ministère de la Santé sur le confinement.
- e) Tout voyageur arrivant à un point d'entrée au Kenya et présentant des symptômes de type grippal devra remplir le formulaire de localisation du passager sur la plateforme « jitenge » à l'adresse suivante : [https://ears.health.go.ke/airline\\_registration/](https://ears.health.go.ke/airline_registration/) et devra subir le test antigénique rapide à ses frais quel que soit son âge et son statut vaccinal. Si le test antigénique est positif, le passager doit subir un test PCR de la COVID-19 à ses frais.
- f) Les passagers quittant le Kenya doivent se conformer aux exigences particulières relatives aux voyages, à la santé et à la COVID-19 du pays de transit ou du pays de destination .
- g) Les tests antigéniques rapides ou PCR peuvent être exigés avant l'embarquement à la discrétion des compagnies aériennes à la sortie ou à l'entrée au Kenya. Site web de la KCAA : <https://www.kcaa.or.ke/>.

- 8.3 La présentation d'un **certificat de vaccination contre la fièvre jaune** valide est obligatoire pour tous les voyageurs en provenance ou ayant voyagé dans les pays où la fièvre est classée comme endémique par l'Organisation mondiale de la Santé [OMS], y compris les pays ci-après : *Angola, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Libéria, Mali, Mauritanie, Mozambique, Niger, Nigéria, RDC, République centrafricaine, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Tchad, São Tomé et Príncipe, Tanzanie, Togo et Ouganda.*
- 8.4 Les voyageurs qui ne présentent pas un certificat de vaccination contre la fièvre jaune valide aux autorités sanitaires au point d'entrée peuvent être obligés à se faire vacciner sur place contre le paiement d'une somme de 15 dollars US [cette somme peut être modifiée par l'autorité compétente]. Les autorités sanitaires peuvent prendre toute autre mesure conforme au règlement ou aux procédures applicables. Pour plus d'informations sur le Kenya, les participants peuvent consulter le site Internet de l'Organisation mondiale de la Santé à l'adresse <http://www.who.int/ith/>.

## 9. Météo

- 9.1 Il est vrai que Mombasa est situé sur la côte kényane au niveau de la mer, mais au mois de juin, la température moyenne minimale est de 23 °C et la température moyenne maximale peut atteindre jusqu'à 30 °C.
- 9.2 L'heure locale à Mombasa est de GMT+3.

## 10. Monnaie locale et taux de change

- 10.1 La monnaie locale est le shilling kényan [Ksh] qui est divisé en centimes. Il existe des pièces en argent et en bronze de 1, 5, 10, 20 et 40 shillings. Il existe aussi des coupures de 50, 100, 2000, 500, et 1000 shillings.
- 10.2 Les taux de change du shilling kényan sont déterminés par le marché de change interbancaire et varient au quotidien. Les participants peuvent connaître le cours du jour en consultant Internet.
- 10.3 Les banques commerciales et les bureaux de change proposent des services de change. La plupart des banques sont ouvertes de 9 h à 16 h, de lundi à vendredi, et entre 9 h et 12 h les premier et dernier samedis du mois. Certains bureaux de change peuvent rester ouverts en dehors de ces horaires. Les hôtels offrent aussi les services de change, mais à des frais supplémentaires et à des taux de change moins favorables. Les services de change sont disponibles à l'arrivée à l'Aéroport international Moi dans la salle des douanes entre 7 h et minuit.

## 11. Téléphone

- 11.1 Les liaisons téléphoniques directes avec le reste du monde sont offertes au Kenya en utilisant le code international ou celui de l'opérateur, suivant le cas. De l'étranger, vous devez composer les 254 suivi de l'indicatif de zone [pour les lignes fixes] et le numéro de votre correspondant. Quatre opérateurs de téléphonie mobile sont présents au Kenya, à savoir Airtel, Orange et Safaricom et Telkom.

## 12. Sécurité

- 12.1 Il est recommandé aux participants de consulter le site Internet de l'Office des Nations Unies à Nairobi (UNON à l'adresse <http://www.unon.org> et de cliquer sur « Security Advice » pour obtenir les informations les plus récentes. Comme beaucoup de grandes villes, Nairobi est confrontée à la criminalité. Il est recommandé de vous informer sur la sécurité dans les environs de votre hôtel auprès de la réception. Il est aussi recommandé d'utiliser les taxis ou les moyens de transport fournis par la réception de l'hôtel si vous visitez les centres commerciaux ou si vous faites du tourisme, ou si vous vous déplacez pour d'autres raisons.

## 13. Hébergement

Les participants doivent en principe réserver leur hôtel. Pour les participants qui souhaiteraient descendre dans l'hôtel qui abritera la réunion, un tarif a été négocié et joint au présent bulletin d'information.

N°	Hôtel	Contacts	Tarifs*
1.	Sarova White Sands, Nyali	Tél. : +254 41 212 8000 / +254 0719 022 000 Courriel : <a href="mailto:centralreservations@sarovahotels.com">centralreservations@sarovahotels.com</a>	Les tarifs sont dans la pièce jointe ci-dessous.
2.	Serena Beach Resort, Bamburi	Tél. : +254 732 125000, 0727 424201/2/3 Courriel : <a href="mailto:mombasa@serena.co.ke">mombasa@serena.co.ke</a>	USD140.00 Kshs.18,970.00
3.	Voyager, Nyali	Tél. : +254 702 868430/1 Courriel : <a href="mailto:sales@heritagehotels.co.ke">sales@heritagehotels.co.ke</a>	USD164.00 Kshs.22,438.00
4.	Nyali Sun Africa Beach Hotel, Nyali	Tél. : +254 703 048 000 Courriel : <a href="mailto:info@sanke.com">info@sanke.com</a>	USD103.00 Kshs.14,050.00
5.	Mid View Hotel – Nyali	Tél. : +254 738 469043 Courriel : <a href="mailto:info@midviewhotels.com">info@midviewhotels.com</a>	USD60.00 Kshs.8,184.00
6.	PrideInn Paradise Resort	Tél. : +254 737 999 1100, +254 729 866 956 Courriel : <a href="mailto:sales@prideinn.co.ke">sales@prideinn.co.ke</a>	USD120.00 Kshs.16,500.00
7.	Flamingo by PrideInn Resort, Shanzu beach	Tél. : +254 705 221207, 0788 663254 Courriel : <a href="mailto:sales@prideinn.co.ke">sales@prideinn.co.ke</a>	USD109.00 Kshs.15,000.00
8.	English Point Marina	Tél. : +254 41 214 7000 / +254 703 726 584 Courriel : <a href="mailto:reservations@englishpointmarina.com">reservations@englishpointmarina.com</a>	USD170.00 Kshs.23,188.00
9.	Tamarind Mombasa	Tél. : +254 41 447 4600 / +254 722 205 160 Courriel : <a href="mailto:reservations.mombasa@tamarind.co.ke">reservations.mombasa@tamarind.co.ke</a>	USD162.00 Kshs.22,000.00
10.	Severin Sea Lodge	Tél. : +254 41 211 1000/ +254 722 284 682 Courriel : <a href="mailto:reservations@severinsealodge.com">reservations@severinsealodge.com</a>	USD66.00 Kshs.9,000.00
11.	Travellers Hotel & Club	Tél. : +254 41 548 5121/6; +254 720 648 708 Courriel : <a href="mailto:sales@travellershtl.com">sales@travellershtl.com</a>	USD83.00 Kshs.11,300.00
12.	Milele Beach Resort	Tél. : +254 731 500 311 / +254 729 403 649 Courriel : <a href="mailto:sales@milelehotels.com">sales@milelehotels.com</a> <i>Recommandé uniquement pour les conférences locales</i>	

**\*Il est conseillé aux participants de confirmer les tarifs réels lors de la réservation car les prix sont sujets à changement.**

**INVITATION**

Greetings from Sarova Whitesands Beach Resort and Spa.

Booking reservation details:  
Booking code: **CAPSA Africa Meeting**

Email: [catherine.mumbi@sarovahotels.com](mailto:catherine.mumbi@sarovahotels.com)  
[whitesands@sarovahotels.com](mailto:whitesands@sarovahotels.com)

Office contact +254 719 022 505

**Rates in USD**

Room Category	Accommodation on	Accommodation on half board basis	
	Bed and breakfast		
Single pool-facing room	USD 140		USD 170
Double pool-facing room	USD 165		USD 220
Single sea-facing room	USD 170		USD 200
Double sea-facing room	USD 195		USD 260

**General Terms**

The booking window is from 11<sup>th</sup> April 2023-30<sup>th</sup> April 2023

- The offer stay period is from 5<sup>th</sup> June 2023 to 10<sup>th</sup> June 2023

-----